

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic du mardi 20 février 2024 à 18 h 30, tenue à la salle J-Armand Drouin à l'hôtel de ville. Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et formant quorum : madame la mairesse Julie Morin, madame la conseillère Huguette Breton et messieurs les conseillers Richard Michaud, Denis Roy, Jacques Dostie, René Côté et Yves Gilbert.

Assistent également à la réunion M. Jean Marcoux, directeur général, M<sup>me</sup> Nancy Roy, greffière, M. Luc Drouin, trésorier, M<sup>me</sup> Karine Dubé, directrice du Service des communications et des citoyens.

**No 24-20**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse Julie Morin déclare ouverte la présente séance du 20 février 2024.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Approbation de l'ordre du jour
- 3.- Présentation et adoption du budget 2024
- 4.- Présentation et adoption du programme triennal en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026
- 5.- Période de questions
- 6.- Clôture de la séance

**Résolution no 24-21**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame la mairesse mentionne que l'ordre du jour des séances du conseil est toujours disponible sur le site Internet et la page Facebook de la Ville.

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Dostie,  
appuyé par M<sup>me</sup> la conseillère Huguette Breton  
et résolu :

D'APPROUVER l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité**

## **Résolution no 24-22**

### **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2024**

M<sup>me</sup> Julie Morin, mairesse et M. Luc Drouin, trésorier, présentent et donnent des explications sur le budget pour l'année 2024 ;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Roy,  
appuyé par M. le conseiller Jacques Dostie

et résolu :

D'ADOPTER le budget de la municipalité pour l'année 2024, montrant des revenus et des dépenses équilibrés de l'ordre de 24 855 400 \$; le tout tel que déposé et présenté séance tenante par madame la mairesse Julie Morin et le trésorier de la municipalité, M. Luc Drouin ;

D'AFFECTER, à même l'excédent accumulé non affecté, un montant de 485 900 \$ afin d'équilibrer le budget 2024 ;

Un document explicatif de ce budget a été déposé et distribué aux personnes présentes dans la salle dès le début de cette séance ;

QUE ledit document explicatif du budget 2024 soit publié dans l'édition électronique de mars 2024 du MEG et qu'un sommaire de celui-ci soit également publié dans les médias sociaux.

**Adoptée à l'unanimité**

## **Résolution no 24-23**

### **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Michaud,

appuyé par M. le conseiller Yves Gilbert

et résolu :

D'ADOPTER le programme triennal en immobilisations pour les années 2024 à 2026; le tout tel que déposé et présenté séance tenante par madame la mairesse Julie Morin et le trésorier de la municipalité, M. Luc Drouin ;

Des copies de ce règlement sont disponibles à l'arrière de la salle ;

QUE ledit programme triennal en immobilisations pour les années 2024 à 2026 soit publié dans l'édition électronique de mars 2024 du MEG et qu'un sommaire de celui-ci soit également publié dans les médias sociaux.

**Adoptée à l'unanimité**

## **No 24-24**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle toute personne peut poser des questions à ses membres.

## **Résolution no 24-25**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Dostie,

appuyé par M. le conseiller Yves Gilbert

et résolu :

QUE cette séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière

M<sup>me</sup> Julie Morin,  
Mairesse